
Arrondissement : Lille

Type de réunion

Réunion de collège public

Discussion sur le constat

De nombreuses interrogations sur la justesse de ce constat, fondé essentiellement sur du quantitatif et ne rendant pas compte d'une réalité complexe, ont été émises.. Par exemple, le nombre d'élèves par professeur en France est le résultat d'un calcul qui regroupe l'ensemble des structures de l'Education Nationale, y compris l'enseignement spécialisé et ne reflète pas l'existence de classes surchargées, voire de plus en plus surchargées. Il ne faut pas oublier que pour une même classe de collège ou de lycée général, il y a entre 8 et 12 enseignants.

Parents, enseignants, éducateurs ont émis des doutes sur la tenue de ce débat étant donné le refus du gouvernement d'écouter des revendications claires tenant à la qualité du système éducatif : maintenir les postes de surveillants et d'aides éducateurs (aides éducateurs qui se sont révélés être du personnel précieux pour l'animation de la vie scolaire, la lutte contre les incivilités, le soutien scolaire, les projets socioculturels), maintenir au sein de l'éducation nationale les techniciens et ouvriers de service (ce qui serait la garantie de leur présence à plein temps et à long terme dans les établissements).

Tous sont d'accord pour révéler deux constats choquants qui justifient la nécessité de réformer : 38% des élèves sortent encore du système éducatif sans qualification en l'an 2000 ; depuis 1995, la proportion entre les niveaux de qualification ou diplômes atteints à la sortie ne change plus.

Pourtant, un désaccord important s'est fait jour sur ce que doit être cette réforme. Une élue a insisté sur la nécessité d'écrire une nouvelle loi d'orientation alors que plusieurs enseignants ne voient pas la nécessité de réformer la loi de 1989 qui assigne déjà des missions claires et ambitieuses à l'école (instruction, éducation et intégration sociale et professionnelle). Pour ces derniers, il s'agit avant tout de travailler sur la mise en œuvre de ces missions et non de les reformuler : travailler sur la pédagogie, donner les moyens financiers, imaginer des structures et des rythmes scolaires tout en gardant des objectifs communs et ambitieux pour tous.

03 Vers quel type d'égalité, l'Ecole doit-elle tendre ?

Tout au long du débat, il est apparu que l'Ecole ne doit pas renoncer à des objectifs d'instruction et d'éducation ambitieux pour tous, et ce quelles que soient les origines socioprofessionnelles des parents, les situations personnelles des élèves. En même temps a été affirmée avec force la nécessité de prendre en compte la situation de départ des élèves, de s'adapter à ces élèves pour les amener dans un parcours de réussite. Il n'est donc pas question d'abandonner l'éducation culturelle et artistique, de se cantonner à des savoirs de base pour les élèves en difficultés mais de construire des projets permettant la formation et l'épanouissement des enfants.

Pour cela, il est nécessaire de mieux former les enseignants pour guider, écouter et encadrer des adolescents en grande difficulté. Il n'est pas question pour les enseignants de renoncer à leur rôle principal qui est de transmettre des savoirs, mais de pouvoir mieux gérer et prendre en compte des élèves aux parcours très hétérogènes.

Comme le collège unique ne fonctionne pas ou fonctionne mal pour lutter contre la reproduction sociale, il est nécessaire de pouvoir assouplir et diversifier le système éducatif : pouvoir travailler sur les rythmes scolaires (sur la semaine, l'année et surtout toute la vie scolaire des enfants) ; pouvoir

créer de véritables structures alternatives pour les enfants en difficultés où il serait possible de travailler sur le long terme plutôt que de se contenter de rejeter les mauvais éléments hors du système ou d'abandonner toute ambition pour eux ; pouvoir construire localement des projets pédagogiques plutôt que d'entrer dans des modèles imposés (programmes trop rigides, progressions formatées, gadgets pédagogiques).

Diversifier le système éducatif, ce n'est pas renoncer à l'ambition de transmettre à tous les enfants non seulement les bases des mathématiques et du français mais aussi un socle de savoirs communs qui permettent au futur adulte de s'intégrer dans la société et de comprendre le monde qui l'entoure (outils d'analyse) et de leur offrir un épanouissement personnel (éducation physique et sportive, éducation artistique).

Il faut faire en sorte que l'école valorise les compétences de chacun afin de lutter contre l'échec scolaire et engager les élèves dans un processus de réussite : compétences manuelles comme compétences intellectuelles.

Il faut changer le mode d'évaluation en travaillant plus sur la progression de l'enfant que sur les notes.

Il faut éviter l'accumulation de tâches trop diversifiées (sécurité routière par exemple), ne pas demander aux enseignants d'exercer un métier qui n'est pas le leur (conseiller d'orientation par exemple), éviter les réformes pédagogiques trop formatées et à sens unique qui enlèvent aux enseignants la possibilité de construire des projets adaptés aux élèves qu'ils rencontrent (IDD).

Il faut plutôt favoriser la liberté pédagogique et les initiatives de long terme adaptées aux élèves. Il ne s'agit pas alors de renoncer aux apprentissages disciplinaires mais de pouvoir s'engager dans une pédagogie de projet.

Paradoxalement, pour que les initiatives locales, les projets, le travail en équipe prennent forme, il ne faut pas décentraliser, renoncer à une ambition nationale sur des objectifs communs, renoncer à la répartition nationale des moyens financiers (donc aux efforts financiers dans les zones en difficultés).

Plusieurs points de désaccord sont apparus au cours du débat :

- Pour lutter contre des établissements ghettos, pour faire tomber la mauvaise image de certains établissements, faut-il appliquer beaucoup plus strictement la sectorisation ou baser la répartition scolaire sur un libre choix des familles en fonction des atouts réels de chaque établissement (visite des établissements, spécialités des établissements) ?
- Travailler sur la pluridisciplinarité, une pédagogie de projet, est-ce se diriger vers la polyvalence des enseignants au risque de perdre en qualité dans la transmission des savoirs ou est-ce pour chaque discipline un moyen de renforcer des bases communes d'apprentissage ?
- Renforcer l'enseignement du français et des mathématiques à l'école primaire mais à quel prix : enfermer les enfants dans un développement trop scolaire, limiter la culture des enfants, nuire à leur épanouissement culturel et corporel pourtant nécessaires à la réussite d'apprentissage plus « scolaires », et ainsi renforcer alors encore plus les échecs scolaires.

15 Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Il y a de plus en plus d'enseignants et de parents qui se plaignent d'incivilités dans le collège, dans la classe mais aussi à la porte du collège. Mais le nombre d'incivilités n'est peut-être pas tant que cela en augmentation. Ce qui est le plus frappant, ce sont des actes de violence. Les causes sont à rechercher à l'intérieur et à l'extérieur du collège. Les enseignants et en particulier les enseignants de SEGPA tiennent à souligner que violence et incivilités fonctionnent avec l'échec scolaire : c'est la violence de l'école vis à vis des adolescents en échec qui crée leur comportement violent. En conséquence, pour résoudre les problèmes de violence, il faut s'attacher à traiter les problèmes d'échec scolaire et de mal-être des élèves. Sur une base de règles communes de vie en groupe, il faut travailler au cas par cas et permettre à l'enfant de construire un projet. Les règles obligatoires minimales sont

celles d'une vie sociale apaisée comme le respect des horaires, l'engagement dans le travail. Il faut faire comprendre aux enfants que ces règles sont incontournables non seulement au collège mais aussi dans leur vie future (au travail, dans l'entreprise). Si l'élève ne veut pas ou ne peut pas respecter ces règles, il est nécessaire de pouvoir les lui apprendre. Pour cela, le collège unique est une structure inadaptée car s'adressant au plus grand nombre. Il est alors nécessaire de multiplier les dispositifs relais de court, moyen ou long terme. Pour cela, il faut des moyens financiers. Il s'agit de donner une chance à ces enfants de modifier ces comportements. En effet, l'exclusion soulage l'établissement qui y procède mais le plus souvent ne fait que reporter le problème vers un autre établissement. Ce n'est pas une vraie solution.

Il ne s'agit pas seulement d'envisager une réinsertion dans l'école mais aussi une ouverture vers le monde professionnel. Les classes relais sont des dispositifs trop temporaires et trop rares. Il s'agit de travailler sur le long terme avec des adolescents qui ont accumulé tant de problèmes. En gardant ces adolescents au sein de la structure scolaire sans que ne soit envisagée une solution et sans que les sanctions n'aboutissent, c'est les confirmer dans leur attitude de non-travail, leur attitude incorrecte sans leur offrir de solutions d'en sortir : c'est donc fabriquer de futurs délinquants. De plus, cela nuit à la sérénité de l'établissement. Le conseil de discipline, et sa conséquence l'exclusion, ne sont que des moyens de retrouver une certaine sérénité mais ne règlent pas le problème de l'enfant.

A côté de ces violences, il faut constater un problème éducatif de base constaté chez de nombreux élèves (politesse). Les incivilités (et non la violence) relèvent d'un problème d'éducation hors de l'école et non dans l'école. Il faut graduer les violences : de l'irrespect à une violence dangereuse. Pour cela, il est nécessaire de travailler avec les parents. Il ne faut pas oublier qu'au collège, on a à faire à des adolescents parfois en pleine crise. Un travail doit être fait dans et hors l'école.

Dans l'école, il s'agit notamment de pouvoir traiter le problème rapidement en cas de comportement incivil ou violent. Il n'y a pas de structures au sein de l'école pour accueillir l'enfant, l'écouter et travailler avec lui en cas de comportement incorrect. Il faut pouvoir recadrer l'enfant tout de suite et pour cela pouvoir le sortir de la classe en étant sûr que l'on va tout de suite s'occuper de lui. Il s'agit de pouvoir travailler sur le respect des règles au quotidien, or cela est difficile dans le groupe classe, dans l'avancée d'un cours. Même si les professeurs sont à l'écoute, même si le professeur principal discute avec les élèves en heure de vie de classe et hors de ces heures, cela ne suffit pas : il faut pouvoir agir rapidement et avoir du personnel pour cela. Par exemple, avoir du personnel (spécialisé) pour faire fonctionner des points d'accueil et d'écoute toute la journée, avoir une infirmière à plein temps dans les établissements. Cela éviterait de banaliser les incivilités simplement parce que l'on n'a pas le temps de régler le problème pendant les cours.

Ce travail d'écoute et de coopération doit aussi se faire avec les parents. Il ne faut jamais dénigrer la valeur des parents pour les adolescents, quelles que soient les difficultés rencontrées par ces parents. Il s'agit de travailler sur la parentalité, sur ce qui peut être fait et non de remettre en cause l'autorité parentale. L'école a parfois un mode de communication trop violent avec les parents. Pour cela, il faut travailler avec les associations de parents, avec les associations de quartier qui accueillent des parents souvent ravis de trouver un point d'écoute et de formation. Il est important de développer un dialogue entre tous les partenaires éducatifs (enseignants, éducateurs, assistante sociale, parents) pour s'occuper de l'enfant dans sa globalité. Il y a un véritable problème de moyens : des personnels spécialisés pour prendre en charge ce dialogue, des moyens pour créer ces lieux d'écoute et d'accueil au sein du collège, des moyens pour former les personnels à ce dialogue, des moyens en terme de temps de travail. Avoir à temps plein le conseiller d'orientation psychologue par exemple.

17 Comment améliorer la qualité de vie des élèves à l'école ?

Les enfants passent l'essentiel de leur temps de vie à l'école : il faut donc absolument qu'ils puissent s'y épanouir et non seulement suivre les cours.

Deux solutions sont proposées :

-Réduire les heures de cours.

-Et surtout, ouvrir des structures pour accueillir les élèves et leur offrir des activités tout au long de la semaine.

Pour cela, il s'agit d'avoir les équipements et le personnel formé nécessaires à l'ouverture de ces lieux : foyer, CDI, salles de sports, salle informatiques, lieux de discussion, lieux de jeux et d'activités manuelles ou artistiques. Le CDI n'est pas un espace de jeux ou une bibliothèque publique : c'est aussi un lieu de formation. Il ne peut donc répondre à tous les besoins d'accueil et de loisirs des enfants, surtout qu'un seul professeur documentaliste ne suffit pas à en assurer l'ouverture. Une élue propose de former des parents en quelques heures pour assurer le relais. Le documentaliste rappelle alors que le CDI n'est pas seulement là pour assurer un accueil des enfants et faire du prêt. Il nécessite un personnel vraiment qualifié pour le faire vivre pleinement comme lieu de lecture, de recherche, de formation et d'animation culturelle : il s'agit plutôt de s'assurer de la présence d'au minimum deux professeurs documentalistes par établissement quel que soit le nombre d'élèves. Les parents et les enseignants désirent aussi la présence d'éducateurs sportifs, d'animateurs culturels au sein du collège. Enfin, il faut pouvoir faire vivre des espaces de jeux et de liberté tout en gardant les élèves sous surveillance : il faut du personnel.

Il s'agit donc de développer le travail avec des partenaires extérieurs, mais pour cela il faut pouvoir les payer. Malgré le bénévolat possible des parents, cela n'est pas suffisant.

Il s'agit aussi d'augmenter le confort des élèves.

Mieux accueillir les élèves, leur offrir des lieux de jeux, de sport, de découverte culturelle nécessitent des moyens en temps et des moyens financiers.

Mais, en plus, il y a un véritable travail à faire pour une amélioration de la qualité de vie des élèves : sommeil, alimentation. Pour cela, développer les « écoles » de parents. Les parents doivent être pleinement reconnus dans leur rôle, il convient de trouver des moyens pour les impliquer dans le collège même si une rupture se fait (par peur ?) dans la relation avec les enseignants par rapport à l'école primaire. Il y a souvent le problème pour les parents de trouver un interlocuteur unique. De plus, les parents ont du mal à faire le chemin vers l'école : imaginer que les enseignants font le chemin vers les parents. Il faut créer un lieu de confiance où les parents et les enseignants se rencontrent : les associations sont un bon relais souvent ignoré. Dans cet établissement fonctionnent des ateliers, des clubs : pourquoi ne pas y impliquer les parents ?

La pratique des ateliers, des clubs pourraient être développés s'il y avait plus de moyens financiers notamment pour passer des contrats avec des intervenants extérieurs. Les enseignants doivent pouvoir continuer leur travail sur les cours, les corrections, la préparation des conseils et de l'orientation : ils ne peuvent prendre en charge tout le temps de telles activités, même payés.

L'école ne doit pas pour autant se dégager de sa responsabilité : les rythmes scolaires sont calqués sur les rythmes de travail des parents et ne correspondent pas aux besoins des enfants. Il faut adapter les rythmes scolaires aux enfants et non inversement. De même, il faut pouvoir accueillir correctement les enfants handicapés (personnel et équipements).

Enfin, il faut que les élèves puissent s'impliquer dans la vie de l'établissement, et pas seulement au lycée : « commission jeunes » par exemple.

12 Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Cette question est une question transversale qui a en fait été traitée tout au long du débat. Il est essentiel à la réussite et à l'épanouissement de l'enfant (et il ne s'agit pas uniquement de réussite scolaire) que les parents soient entièrement impliqués dans le parcours de leur enfant. De plus, pour faire face aux difficultés socio-économiques des parents, pour mieux faire vivre l'enfant à l'école, pour faire face à la crise d'adolescence, pour soutenir les parents, pour assurer la réussite socioprofessionnelle de

l'enfant, il ne faut pas diviser l'adolescent en élève d'un côté, enfant de l'autre, mais s'occuper de lui dans sa globalité.

Pour cela, il est nécessaire de travailler en réseau avec des partenaires extérieurs : associations de parents, associations de quartier, éducateurs spécialisés, assistantes sociales, animateurs sportifs et culturels.

L'école doit assouplir les rythmes scolaires pour pouvoir accueillir pleinement les enfants et trouver du temps (et des moyens) pour travailler avec ces partenaires. Notamment, le travail sur la parentalité passe par la création d'une relation de confiance, une implication des parents (et pas seulement un accueil) qui n'est possible que par un soutien des structures d'écoute et de formation (associations de quartier, éducateurs).

Il ne faut pas oublier d'impliquer les partenaires déjà existant dans l'école : infirmiers, assistante sociale, conseiller d'orientation psychologue qui doivent être attachés à plein temps (ou en tout cas plus longtemps qu'ils ne le sont maintenant) à un établissement.

Trois priorités pour l'Ecole

1 Il faut absolument avoir la formation, les moyens et le temps nécessaires pour développer un partenariat avec les partenaires intérieurs et extérieurs de l'école – parents, assistante sociale, infirmier, conseiller d'orientation psychologue, associations de quartier, éducateurs spécialisés, animateurs sportifs et culturels, afin de traiter l'enfant dans sa globalité, favoriser son épanouissement et sa réussite scolaire.

2 Il faut des moyens financiers, du personnel spécialisé pour une véritable vie dans l'établissement en développant des structures d'accueil, des lieux de médiation et d'écoute, des espaces de liberté d'épanouissement et d'ouverture culturelle.

3 Non à la décentralisation qui grèverait une communauté d'objectifs ambitieux, les moyens financiers et les besoins en personnel ; Oui à une liberté des équipes pédagogiques, à une adaptation des rythmes scolaires, à des structures différenciées, pour développer une véritable pédagogie de projet mettant en valeur les compétences de l'élève afin de l'engager dans un parcours de réussite.